

Compte-rendu du Conseil municipal du 11 septembre 2020

Présent.e.s :

Mesdames Annick FALEMPIN, Mathilde FAURE, Monique FORMENTO, Françoise Paule MATHEY, Justine MONTPIED, Martine PORTE, Natacha VANDAMME, Jacqueline VISSAC

Messieurs Grégory BONNET, Gaël FAURE, Bruno LOPEZ, Sylvain MOMPIED, Jean-François PORTE, Jérôme RABANET

Pouvoir : Norbert ONZON donne pouvoir à Grégory BONNET

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du Conseil du 22 juin 2020
3. Renouvellement adhésion Centre de gestion pour missions santé et sécurité
4. Admission en non valeurs
5. Décisions budgétaires modificatives
6. Opération Solaire Dôme, installation de panneaux photovoltaïques en toiture communale
7. Opération Région AURA bonus relance 2020-2021 : travaux pour 2021
8. Installation d'un abri-bus pour les quartiers Charmats, Les larges, Les Nadeaux
9. Conditions location barnum communal
10. Location parcelle communale
11. Désignation représentant communal à l'assemblée des petits porteurs SEMERAP
12. Remboursement d'achats effectués par M. le Maire pour la Commune
13. Questions diverses : point rentrée scolaire (protocole, effectifs, rythmes), date et communication journée prestations, test fumigène, choix plaque passerelle Bonneval

1. Désignation du secrétaire de séance
Natacha Vandamme est désigné.e

15 voix pour

2. Approbation du compte-rendu du Conseil du 22 juin 2020

15 voix pour

3. Renouvellement adhésion Centre de gestion pour santé et sécurité

Le Maire propose de renouveler la convention liant la commune au centre de gestion pour les missions relatives à la santé et à la sécurité au travail, d'un coût de 102€ par an et par agent et d'une durée de 3 ans.

15 voix pour

4. Admission en non valeur

Le Trésor public a fait savoir que certaines créances ne pourraient être recouvrées. Le Maire présente ces créances et propose de les admettre en non valeur pour un montant total de 1,90 Euros.

15 voix pour

5. Décisions budgétaires modificatives

Le Maire propose des modifications budgétaires afin de tenir compte des dépenses réelles.

Les modifications sont les suivantes :

-au budget général en investissement : +56170€ en recettes au compte 1327 et + 56170€ en dépenses au compte 2041512

-au budget assainissement en fonctionnement : -1050€ en dépenses au compte 022 et +1050€ en dépenses au compte 028

15 voix pour

6. Opération Solaire Dôme, installation de panneaux photovoltaïques en toiture communale

L'opération Solaire Dôme consiste à proposer aux communes une étude du potentiel photovoltaïque pour les toitures des bâtiments communaux.

Le Maire présente le rapport de l'Aduhme et les potentielles installations. Un débat s'engage sur l'opportunité de réaliser une ou des installations.

15 voix pour faire connaître à l'Aduhme le souhait de participer au groupement de commande pour l'installation en 2021 d'une centrale photovoltaïque 9kwh sur le hangar communal. Le Maire est missionné pour assurer les demandes de subventions.

7. Opération Région AURA bonus relance 2020-2021 : travaux pour 2021

Le Maire explique que la Région AURA a préparé un plan de relance économique. Celui-ci prévoit de subventionner à 50 % un projet pour chaque commune ; le projet doit être d'un coût de 3 000 à 200 000€. Une première demande doit être faite avant le 30 septembre afin de faire connaître un ou deux projets et de joindre les premiers devis. Les travaux devront débuter avant le 01.07.2021.

Au regard de cette opportunité et des travaux prévus notamment dans le programme électoral, il est décidé de présenter le projet de réfection de la salle des fêtes (isolation rampants, réfection plafond, réfection des sols, remplacement du système de chauffage et des luminaires, aménagement de la cuisine, réfection peintures intérieures et extérieures, création d'un auvent, modifications plomberie, remplacement des menuiseries) pour un montant d'environ 150 000€.

15 voix pour préparer ces futurs travaux, les réaliser en 2021 et solliciter les subventions régionale (Bonus AURA relance) et départementale (FIC)

8. Installation d'un abri-bus pour les quartiers Charmats, Les larges, Les Nadeaux

Plusieurs habitants de ces quartiers ont demandé l'installation d'un abri-bus. Suite à une entrevue avec les services du Conseil Départemental, un projet a été préparé. Le Maire le présente et exprime la possibilité de le faire en partie financer par le dispositif des amendes de Police (subventions du conseil départemental).

Il propose les travaux, un plan de financement et les demandes de subventions. Les conseillers des quartiers des nadeaux, chanteaux, charmats, larges et verger se chargeront de définir avec les habitants concernés le meilleur emplacement pour ce futur abribus.

15 voix pour

9. Conditions location barnum communal

La Commune a fait l'acquisition d'un nouveau barnum. Il est décidé de le proposer à la location pour les habitants de la commune selon les conditions suivantes pour un week-end :

- gratuit pour les associations
- 25€ pour les repas de quartiers
- 50€ pour les habitants
- caution de 300€.

Une notice de montage et démontage est en cours de réalisation.

15 voix pour

10. Location parcelle communale

Un habitant souhaite louer un terrain communal afin d'y pratiquer la moto (enduro et cross).

Des parcelles ont été étudiées avec le demandeur en tenant compte notamment des éventuelles nuisances sonores et afin d'en limiter l'impact sonore et sur les milieux naturels (faune-flore).

Permettre cet aménagement conduirait d'une certaine manière à encadrer la pratique et donc les nuisances.

Il est imaginé de louer une partie d'environ 1,5 hectares sur la parcelle AC88.

Avant d'aller plus loin, il sera étudié les éventuels conflits d'usage avec les chasseurs qui bénéficient déjà d'un bail de chasse sur cette parcelle.

15 voix pour

11. Désignation représentant communal à l'assemblée des petits porteurs SEMERAP

La commune disposant d'actions dans la SPL SEMERAP, elle doit désigner un représentant pour siéger à l'assemblée des petits porteurs. Il est proposé de reconduire la désignation de Jean-François Porte.

15 voix pour

12. Remboursement d'achats effectués par le Maire pour la Commune :

Le Maire a réglé avec ses deniers personnels 299,60€ à Brico-dépôt pour l'achat de matériels destinés à l'employé communal et 450€ de bons d'achats Décathlon pour le cadeau destiné aux enfants Faye-Grangeon conformément à la délibération du 28.02.2020. Il est proposé de lui rembourser ces achats.

15 voix pour

13. Questions diverses

- Un point est fait sur la rentrée scolaire : protocole sanitaire, effectifs, rythmes.
- La journée « prestations » aura lieu le 24 octobre avec l'objectif de faire le rebouchage de trous sur plusieurs chemins et l'entretien-élagage des rives de marge. Le groupe communication préparera prochainement l'invitation à adresser aux habitants.
- Un devis va être demandé pour une sculpture des noms des bâtisseurs de la passerelle de Bonneval sur le rocher attenant ; si nécessaire un devis pour une plaque en lave émaillée sera sollicité. La décision sera prise au prochain conseil.

- L'association Eclat'couleurs propose la réalisation d'une fresque sur un mur de bâtiment communal. Le conseil accepte le principe et attend une proposition de thématique par l'association pour choisir le mur concerné en concertation avec l'association.
- L'école maternelle propose la réalisation d'une fresque sur un mur de bâtiment communal. Le conseil accepte le principe et attend une proposition de thématique par l'école pour choisir le mur concerné en concertation avec l'école.
- Le Conseil accepte également l'idée proposée par l'école d'installer une borne flash-code qui pourrait renseigner sur les ruines du château.
- Un enfant domicilié à mi-temps entre Montcel et Bègues a été scolarisé en urgence dans le regroupement St-Agoulin-Champs. Malgré le défaut de dérogation scolaire et au regard des circonstances particulières et urgentes de l'inscription, le conseil accepte la prise en charge de la moitié des frais (soit un montant de 400€).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire donne la parole au public puis lève la séance à 23h.